

OFFRE D'EMPLOI

ÉLECTRICIEN

INFORMATION SUR LE POSTE

Statut : Permanent, temps plein
Lieux de travail : En mer sur l'un de nos navires ou à quai dans l'une de nos installations terrestres
Horaire : 40 heures / semaine
Entrée en fonction: 11 septembre 2017
Salaire : Selon le profil du candidat retenu

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Formation générale en électromécanique, en électricité ou l'équivalent;

Toute expérience pertinente dans le domaine maritime en électromécanique (atout).

DESCRIPTION DES TÂCHES ET DES RESPONSABILITÉS :

- Prendre des mesures électriques
- Procéder aux essais du matériel électrique et électronique et de composants pour vérifier la continuité, le courant, la tension et la résistance
- Câbler les groupes électrogènes et les armoires de distribution
- Régler les capteurs de pression, de température et autres
- Installer et mettre en route le matériel électrique et électronique
- Lire et interpréter les plans et les schémas
- Localiser, entretenir et réparer les systèmes de contrôle industriels électriques et électroniques et autres dispositifs connexes
- Installer, vérifier, remplacer et réparer les câbles électriques, les prises de courant, les boîtes de commutation, les conduits, appareils d'éclairage et autres composants
- Analyser le fonctionnement des systèmes électromécaniques
- Entretenir, réparer, installer et procéder aux essais des moteurs électriques
- Réparer divers équipements
- Installer, entretenir et calibrer, s'il y a lieu, les instruments industriels et dispositifs connexes
- Effectuer la maintenance préventive en place et tenir les registres d'entretien

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à Monsieur Marc-André Molaison, conseiller en ressources humaines, au plus tard le vendredi 25 août 2017 à 16h00.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT :

ma.molaison@ctma.ca
435, chemin Avila-Arseneau,
Cap-aux-Meules, G4T 1J3



Seules les personnes retenues seront contactées en entrevue.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination dans le but d'alléger le texte.